

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de VONNAS

COMMUNE
DE
CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT

☎ : 03.85.31.52.27

E-mail : mairie@cruzilleslesmepillat.fr

Cruzilles-Lès-Mépillat, le 23 octobre 2023

Réunion du Conseil Municipal, en Mairie, le :
Jeudi 2 novembre 2023, à 19h30.

=====
Ordre du Jour
=====

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 02/10/2023

- Compte rendu des réunions : Communauté de Communes,
Syndicats locaux,
Commissions Communales

- Délibération : pour la signature d'un marché. Attribution d'un marché
- Délibération : se prononçant sur l'extinction de créances irrécouvrables
- Délibération : adoption du forfait mobilité durable au profit des agents de Cruzilles-lès-Mépillat
- Délibération : Institution d'une amende forfaitaire pour stationnement gênant sur le parking de la Hall Concordia
- Délibération : « Bon naissance » accueil des nouveaux nés
- Délibération : aide financière pour coiffeur

- Questions diverses

Sincères salutations.

